



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage et formation en alternance

Question écrite n° 96284

Texte de la question

Mme Maryvonne Briot désire appeler l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les problèmes rencontrés par les organismes de formation en alternance. En effet, ceux-ci s'inquiètent de la difficulté actuelle pour insérer les jeunes de manière efficace et satisfaisante dans le monde du travail, notamment au regard de la formation en alternance. Ainsi, l'alternance est un moyen pour les jeunes de poursuivre leur parcours et aussi un moyen d'ascension sociale. La situation pose problème lorsque l'on refuse à un jeune le droit à la formation, malgré l'avis de l'employeur. Par conséquent, elle désirerait que le Gouvernement lui précise les actions concrètes qu'il compte entreprendre afin d'accélérer la promotion de l'apprentissage et le recours à la formation en alternance.

Données clés

Auteur : [Mme Maryvonne Briot](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96284

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5781